

Commune de SAINTINES

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 04 janvier 2016

Date de convocation : 29 décembre 2015.

Le quatre janvier deux mille seize, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie de Saintines, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire de Saintines.

Présents : MM ANDRE, DESMOULINS, GOESSENS, PERDU, POINTIN, SRACZYK, THIEUX, et Mmes COIGNY, FERRET, LEMAIRE, RIBOULEAU, DEBRAY et GREBAUT.

Absents : Mme MARCOLLA, M DESMARET.

Ont donné procuration :

Secrétaire de séance : Mme FERRET.

Adoption du compte rendu de la séance du 16 novembre 2015.

Le procès-verbal de la séance du 16 novembre 2015 n'appelant plus d'autre observation est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil Municipal.

- Néant

1. **Convention de co-maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, éclairage public et France Télécom, avec le SIAEP pour ses travaux de renforcement du réseau d'eau potable rue Pasteur.**

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Entendu l'exposé de M le Maire,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** M le Maire à effectuer toutes les démarches relatives à la passation d'un marché de travaux pour la réalisation, au cours de l'année 2016, de l'enfouissement des réseaux électriques et Orange dans la rue Pasteur.
- **Dit** que les crédits seront prévus au BP 2016, soit 170 000 € en dépense d'investissement.
- **Accepte** le principe de la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le SIAEP.
- **Approuve** la convention proposée de co-maîtrise d'ouvrage et **autorise** M le Maire à la signer.

2. **Vente de deux parcelles communales à M Verdurmen Tony.**

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Entendu l'exposé de M le Maire,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Fixe** le prix de vente des parcelles cadastrées section AE n°431 pour 511 m² (dont 350 m² en zone constructible) et AE n°432 pour 564 m² (dont 295 m² en zone constructible) à 50 000 € net vendeur, l'ensemble.
- **Autorise** la vente de ces deux parcelles au profit de M VERDURMEN Tony.

- **Autorise** M le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente.
- **Dit** que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

3. Rapport annuel 2014 du service de distribution d'eau potable (VEOLIA).

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

- **Prend acte** du rapport annuel 2014 du service de distribution d'eau potable établi par la société VEOLIA.

4. Convention avec Orange pour les travaux d'enfouissement des réseaux France Télécom rue Pasteur à Saintines.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de signer une convention de travaux avec Orange afin de bénéficier d'une participation financière pour les travaux d'enfouissement des réseaux France Télécom rue Pasteur à Saintines,

Considérant que les travaux se réaliseront au cours de l'année 2016,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le maire à signer une convention de travaux avec Orange pour l'enfouissement des réseaux FT rue Pasteur à Saintines.
- **Dit** que les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue Pasteur seront exécutés au cours de l'année 2016.

Questions et informations diverses :

- M le Maire demande au conseil de prendre connaissance au secrétariat du dossier d'enquête publique relatif à la société Flam'up, car l'avis du conseil sera requis sur ce dossier lors de la prochaine réunion du conseil municipal.
- La commission fête et cérémonie se réunira le mardi 2 février à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.